

## **┌ CFVU DU 23 JUILLET 2020 ┐**

PARTIE – INFORMATIONS

### **02/ BILAN DU DISPOSITIF ENGAGEMENT ÉTUDIANT – 2019/2020**

#### **02.01 Bilan du dispositif engagement étudiant – 2019/2020**

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

**— université**  
**— lumière**  
**— LYON 2**

# VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

2019/2020

260 inscriptions  
éligibles



79 dossiers  
déposés

10 réservistes

6 marrainages  
/parrainages

5 sapeurs pompiers  
dont 1 second dossier

57 bénévoles associatifs  
dont 1 second dossier

1 bénévole  
Mission Handicap

Dispositif mis en place par la  
composante ASSP  
→ engagement des étudiant.es  
pour les étudiant.es

### 36 associations différentes

- 10 associations étudiantes agréées (comme Estigma – BDE Sciences po – Le coquelicot revue – ISAL – AEDM...)
- 2 associations partenaires (AFEV – Zup de Co)
- 24 autres associations (comme La Croix Blanche – Filactions – Forum Réfugié – Scouts et guides de France – Les blouses roses – Médecins du Monde – des centres sociaux...)

3 ateliers  
d'accompagnement  
(dont 2 en visioconférence)

*Les dossiers bonifiés :*

40 % de L2  
40% de L3  
20 % de M1

Dans toutes les composantes

### L'équipe :

Coordination assurée par le service vie étudiante

- ◇ 6 enseignant.es (ASSP – DJVD – SUAPS – ISPEF – PSYCHO)
- ◇ Des services : le SCUIO-IP  
la mission handicap  
la composante ASSP

## L'évaluation

Les 1ers dossiers : un dossier écrit  
Les 2ds dossiers : centrés sur l'oral

### Les critères d'évaluations :

Les compétences développées  
Les liens avec le cursus universitaire,  
les projets professionnels/personnels

Description → Analyse → Réflexivité

Travail sérieux des étudiant.es, engagement dans ce travail

Un parallèle peut être fait avec les dossiers d'entrée en master

Utile pour les étudiant.es dans le cadre de leurs projets d'insertion professionnelle

Moyenne du  
bonus obtenu : 0,3  
(bonus max à 0,4)